

NOTE RELATIVE A L'AUDIENCE ACCORDEE A MONSIEUR  
Thomas HART, ATTACHE CULTUREL A L'AMBASSADE DES  
ETATS-UNIS D'AMERIQUE (KIGALI) PAR LE Dr KAYIHURA  
Vincent, SECRETAIRE GENERAL AU MINISTERE DE LA  
JEUNESSE ET DU MOUVEMENT COOPERATIF.

=====

En date du 17 février 1984, le Secrétaire Général  
KAYIHURA Vincent s'est entretenu avec Mr Thomas HART, en présence de  
Mr SEMATEKA Claude, Directeur Général des Sports et Loisirs.

Le diplomate américain était venu s'entretenir avec  
le Secrétaire Général de la situation de coopération américano-rwandaise  
en matière de sports.

De prime abord, Monsieur HART a évoqué la visite effectuée à KIGALI en  
1983 par Monsieur WHITFIELD, responsable régional du programme de coopé-  
ration sportive entre les Etats Unis d'Amérique et l'Afrique, basé à  
NAIROBI.

Monsieur Thomas HART a rappelé que lors de son passage au Rwanda  
Monsieur WHITFIELD avait recommandé la mise sur pied d'un Comité  
National Olympique du RWANDA, en vue de bénéficier d'une aide directe  
de la part du Comité International Olympique (solidarité olympique);  
et de la part des USA, dans la mesure où ce genre d'aides sont octroyées  
directement aux Comité Nationaux Olympiques membres du C.I.O. et accréd-  
ités auprès des Jeux Olympiques.

Ensuite Monsieur HART a brossé schématiquement le  
tableau de l'évolution de la politique d'aide de son pays :

- a) entre les années 50-60, les USA accordaient une aide subsentielle  
en sports aux pays étrangers;
- b) dans les années 60-70, la stratégie américaine s'est concentrée sur  
le domaine politique;
- c) à l'heure actuelle, les Etats Unis ont amorcé une nouvelle ouverture  
pour accorder de l'aide en sports aux pays amis.



COOPERATION AMERICANO-RWANDAISE EN SPORTS

Les contacts antérieurs amorcés lors de la visite de Monsieur WHITFIELD ont permis d'envisager une coopération dans les disciplines sportives suivantes : Basketball, Athlétisme, Volleyball et Natation.

C'est, du reste, dans ce cadre qu'en juin 1983, un entraîneur américain est venu au Rwanda pour encadrer l'équipe OKAPI.

Il est également envisagé l'envoi d'un autre expert américain en athlétisme au cours de cette année fiscale qui, aux USA, coule d'octobre à octobre. L'Ambassade américaine à KIGALI pourra aider quant à l'hébergement de l'intéressé.

S'agissant du dossier concernant la demande de matériel sportif, Monsieur HART a précisé que ce projet<sup>A</sup> inscrivait dans le cadre d'équiper les athlètes olympiques. Il a, cependant, ajouté que le responsable de la firme "CONVERSE" qui devait fournir ce matériel a été changé. C'est pourquoi l'octroi dudit matériel est incertain.

Abordant les Jeux Olympiques proprement dit, Monsieur HART a indiqué que si le Rwanda prévoit l'envoi d'une délégation aux Jeux Olympiques prévus aux USA, il faudra se mettre en contact avec l'Organisme qui a été mis sur pied par la Ville de LOS Angeles pour organiser ces Jeux. Il s'agit du LA OOC = LOS Angeles Olympiques Organising Comitee. Ces contacts pourront s'établir via notre Ambassade à Washington pour arranger à l'avance les problèmes de logement, de transport local et de tickets d'accès aux événements.

Néanmoins, a-t-il poursuivi, le C.N.O.R (Comité National Olympique du Rwanda) devrait informer le L. A. O. O. C. de la composition de la délégation sportive rwandaise éventuelle pour planifier à temps le séjour de ladite délégation, étant entendu que les réservations des logements et moyens de transport locaux seront épuisées vers fin mars 84.

Il importe de signaler que si le Rwanda souhaitait envoyer une délégation aux Jeux Olympiques de Los Angeles, un quota de 4 personnes recevraient des tickets d'accès gratuits aux événements, à condition d'en aviser rapidement le Comité Organisateur à l'adresse suivante :

L A O O C  
LOS ANGELES - CARFORNIA  
90084 U.S.A.



Après *Cet* exposé, le Secrétaire Général a voulu savoir si le domaine de l'Assistance Technique devait être exécuté dans l'immédiat.

Son interlocuteur lui a répondu qu'il s'avérait plutôt impossible de l'envisager dans l'immédiat, dans la mesure où les entraîneurs américains ont été mobilisés pour les prochains Jeux Olympiques qui auront lieu à Los Angeles, du 27 juillet au 12 août 1984.

Il a souligné, en substance que 22 pays africains ont demandé une assistance technique américaine en sports. Il faut programmer l'envoi de techniciens (disponibilité) et prévoir des moyens logistiques. Il a indiqué que le Rwanda ne sera en tous cas oublié. Par ailleurs, il a précisé que deux équipes d'entraîneurs itinérants sont prévus, 5 en Basketball et 5 en Athlétisme pour effectuer une tournée en Afrique, en vue d'encadrer des stages de 2 à 3 semaines.

Pour la préparation des athlètes africains aux Jeux Olympiques de Los Angeles, les USA ont prévu un stage régional au KENYA où vont se regrouper les athlètes d'Afrique de l'Est <sup>(course de vitesse)</sup>. Le stage commence début avril 1984. Les pays invités supporteront les frais de voyage de leurs athlètes tandis que l'organisateur (USA) prendra en charge les frais de séjour. A titre d'information, Monsieur HART a demandé si le Rwanda serait intéressé par cette opération.

Le Secrétaire Général a répondu que l'opération est intéressante, qu'il en prend bonne note mais que la réponse n'interviendrait qu'après avoir contacté les instances concernées.

Il a en outre demandé à son interlocuteur si les USA ne pourraient pas intervenir dans la fourniture de matériel technique sportif destiné aux zones rurales déshéritées, pour nous épauler dans notre politique de promotion du sport de masse.

Thomas HART a répondu que l'USID ne s'intéresse pas au secteur des sports, mais intervient dans le domaine de la nutrition. Le Département d'Etat quant à lui, concentre son action dans les affaires touchant le cadre politique.

Il reste alors l'USIS qui s'occupe de la contribution sportive, mais même à ce niveau, les actions concrètes sont envisagées dans le cadre d'intéresser les milieux privés américains, en leur demandant d'encourager l'Afrique par la fourniture d'équipement sportif, surtout dans le but d'élargir leur marché.

Force est malheureusement de constater qu'on a pas encore enregistré beaucoup de succès.



Le Secrétaire Général a ensuite abordé le domaine des bourses pour demander les possibilités qui seraient offertes par les U.S.A.

Monsieur Thomas HART a dit que la partie américaine peut présenter deux voies :

1) Stages de courte durée.

Il s'agit d'envoi d'experts américains pour assurer l'encadrement de stages locaux pendant deux ou trois semaines; les frais de séjour étant pris en charge comme contrepartie rwandaise. En plus de l'envoi des experts, le Gouvernement américain octroie un don en équipement pour les participants.

2) Formation de longue durée aux USA.

- a) Pour des athlètes rwandais ayant atteint une performance sportive de niveau exceptionnel, Monsieur Whitfield, cité plus haut, peut leur trouver des bourses d'études dans certaines Universités américaines, en vue d'y poursuivre des études tout en pratiquant le sport de leur choix au sein même de l'Université.
- b) Pour les autres bourses d'études, les demandes sont introduites par l'intermédiaire du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et cela peut couvrir plusieurs domaines :
  - E.P.S.
  - Médecine sportive
  - etc...

Le Secrétaire Général a enfin soulevé la question de savoir si la partie américaine ne pourrait pas envisager la possibilité de prise en charge des voyages d'études pour les ressortissants rwandais, car des rencontres internationales permettent aux bénéficiaires de s'ouvrir de nouveaux horizons.

Monsieur HART a répondu que s'il s'agit de voyages d'études aux U.S.A., il n'y avait aucun problème. Il suffit d'introduire une demande officielle pour permettre aux Services de Washington de dégager des moyens nécessaires. D'habitude ce genre de voyage d'études dure 30 jours.

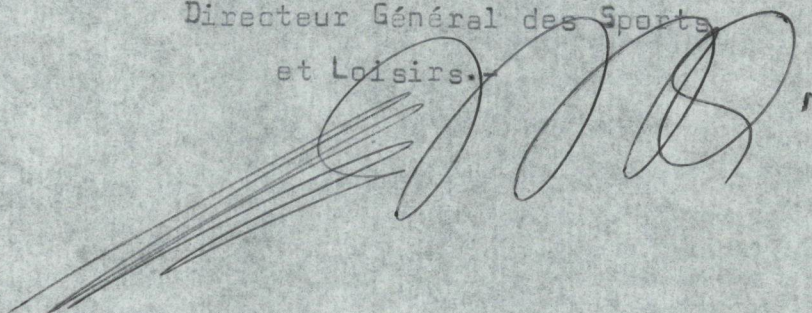
.../...



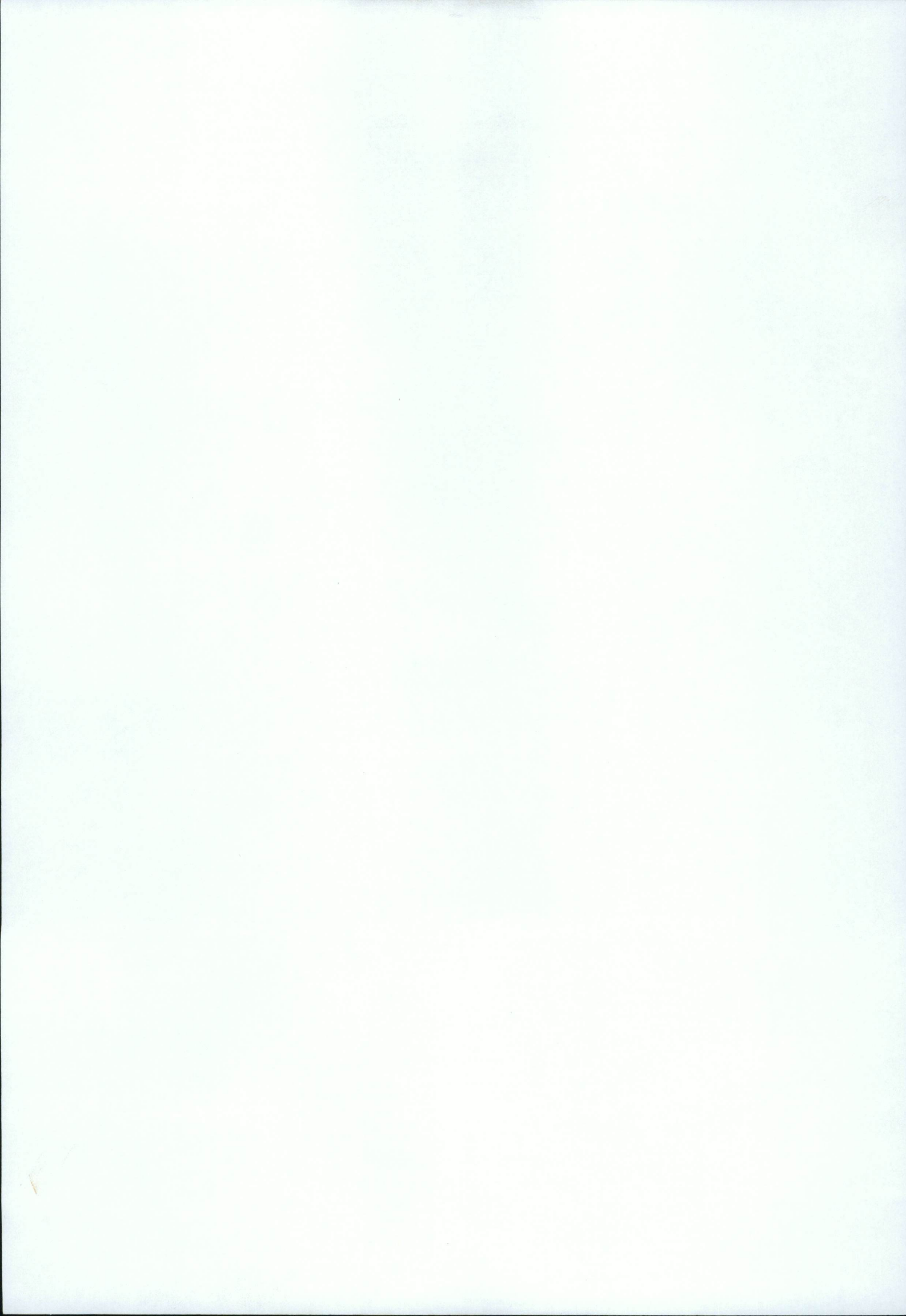
En guise de conclusion, les deux interlocuteurs se sont déclarés satisfaits des échanges qu'ils venaient d'amorcer, étant donné que ce genre de contacts directs permettent de trouver un terrain d'entente, par le dialogue, en vue de promouvoir la coopération dans le domaine des échanges culturels.

Fait à Kigali, le 20 février 1984

SEMATEKA Claude  
Directeur Général des Sports  
et Loisirs.

A large, stylized handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping tail that extends to the left.







CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL 1982

Ière Division : 13ème journée du 28/12/1982

STANDARD	-	MUKUNGWA	:	1 - 1
ECLAIR	-	MUKURA	:	1 - 2
RAYON SPORTS	-	ETINCELLES	:	3 - 1
KANOMBE	-	PANTHERES NOIRES	:	2 - 2

Classement provisoire

NOM DES EQUIPES	! PTS	! J	! G	! P	! M	! B	! b	! d
1. KIYOVU SPORTS	! 16	! 10	! 7	! 1	! 2	! 20	! 5	! 15
2. PANTHERES NOIRES	! 14	! 12	! 5	! 3	! 4	! 20	! 13	! 7
3. MUKURA V.S.	! 14	! 12	! 6	! 4	! 2	! 23	! 18	! 5
4. RAYON SPORTS	! 14	! 12	! 5	! 3	! 4	! 21	! 21	! 0
5. KANOMBE	! 10	! 10	! 2	! 2	! 6	! 16	! 12	! 4
6. ETINCELLES	! 10	! 11	! 3	! 4	! 4	! 17	! 20	! - 3
7. MUKUNGWA	! 9	! 9	! 3	! 3	! 3	! 16	! 15	! 1
8. ECLAIR	! 8	! 11	! 3	! 6	! 2	! 9	! 16	! - 7
9. STANDARD	! 3	! 11	! 0	! 8	! 3	! 3	! 25	! -22

Légende :

- Pts : Nombre de points obtenus
- J : " de matches joués
- G : " " " gagnés
- P : " " " perdus
- M : " " " nuls
- B : " de buts marqués
- b : " " " encaissés
- d : Différence entre les buts marqués et encaissés.

*Rehaturukwanda Kaber*  
*Chef de Bureau*  
*Sports d'Equipe*

*[Signature]*

*Acc. Inconnu*  
*pour info*  
*Rubaly*  
*2/12/82*

*3.12.82*

*2/12/82*  
*Vu*

*al*







*cl.*

AUDIENCE ACCORDEE A Mme PUJOLLE PAR  
LE MINISTRE NDINDILIYIMANA

=====

Les divers contacts et correspondances entre le Département et la partie française (Mme Pujolle, Mr Alain Gautier...) étaient chaquefois centrés sur notre demande d'aide pour l'ouverture d'un Centre de formation des animateurs sportifs polyvalents devant assurer un encadrement sportif à la base (action en profondeur).

C'est dans ce sens que nous avons, du reste, sollicité l'envoi d'un technicien français pour effectuer une mission de courte durée au Rwanda, en vue de confectionner un dossier complet relatif à ce projet.

Il s'agissait grosso modo d'inventorier les possibilités disponibles à NYANZA (locaux et installations) et de recenser ce qui manque afin de rendre fonctionnelles les infrastructures de KAVUMU et de l'URUKALI mis à notre disposition par l'Etat.

L'intéressé devait déterminer également les programmes de formation, en rapport avec les diverses sessions à prévoir et indiquer le profil des stagiaires ainsi que du personnel d'encadrement. Il devait en outre préciser la nature du matériel didactique et logistique nécessaire pour assurer le fonctionnement du Centre et évaluer, en même temps, le coût total du projet.

Quand Monsieur Gautier est venu au Rwanda, il n'a fait qu'une visite éclairée des lieux et il est rentré en France en promettant de nous envoyer un exemplaire du rapport de son séjour au Rwanda. Malheureusement, il n'a pas tenu sa promesse.

Dès son arrivée au Rwanda, Monsieur Yves Souchaud, Expert français affecté au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, a été chargé d'élaborer le dossier complet relatif au démarrage dudit Centre de formation.

En prévision des travaux de la prochaine Commission Mixte franco-rwandaise, Madame PUJOLLE, Chef de la Mission Française de Coopération a tenu à voir le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, en vue de faire un tour d'horizons des possibilités d'aide que la France pourrait apporter au Rwanda dans ce secteur.

Les entretiens se sont déroulés dans le Cabinet du Ministre NDINDILIYIMANA, en date du 7 février 1984.



Etaient présents :

A) Côté du Ministère :

1. Le Major BEM NDINDILYIMANA Augustin, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.
2. Le Dr. KAYIHURA Vincent, Secrétaire Général.
3. NTAMITONDERO Alphonse, Directeur Général de la Jeunesse.
4. SEMATEKA Claude, Directeur Général des Sports et Loisirs.

B) Côté Ambassade de France :

1. Mme Pujolle, Chef de Mission Française de Coopération.
2. Le Conseiller Culturel à l'Ambassade de France.

Mme Pujolle a introduit l'objet de sa visite, en souhaitant ses meilleurs vœux et toutes ses félicitations au Ministre NDINDILYIMANA.

Elle a précisé qu'elle souhaitait s'entretenir avec le Ministre de la coopération française en matière de Jeunesse et Sports avant la tenue de la Commission Mixte prévue les 15 et 16 Février 1984.

Mme Pujolle a, d'emblée, fait remarqué que les possibilités d'intervention de la France ne sont guère illimitées mais qu'un accord de principe de fournir un appui nécessaire au démarrage du Centre de formation de NYANZA a déjà été fixé. C'est dans cet esprit qu'un poste de coopérant français en sports a été ouvert. Il s'agit de Monsieur Yves Souschaud, en place depuis le 3 janvier dernier.

Elle a poursuivi son intervention en demandant que le Ministère fasse rapidement un devis chiffré des besoins du Centre de NYANZA et de présenter le dossier complet à la délégation technique française par les voies officielles (via Minaffet) mais réserver une copie directe à l'Ambassade de France, étant donné que la Commission Mixte se tiendra incessamment.

S'agissant du deuxième projet inscrit dans le Mémoire, présenté l'année passée par le Rwanda à la partie française, à savoir : le dossier sur les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC), Mme Pujolle a suggéré l'envoi d'une mission d'études en France pour se rendre compte de ce qui se fait dans ce pays au niveau des MJC et du Mouvement Coopératif Agricole (Développement rural). Ce voyage d'études pourrait être envisagé vers avril-mai prochain.

Le Conseiller Culturel a, quant à lui, souhaité qu'on procède au recensement des infrastructures actuelles au Rwanda, susceptibles d'abriter les M.J.C.



Le Ministre a tout de suite signalé qu'il en existe déjà à BUTARE, à BYUMBA et à CYANGUGU, sans oublier le Club RAFIKI de NYAMIRAMBO (KIGALI).

Mme Pujolle a en outre parlé des possibilités d'intervention dans le domaine du Mouvement Coopératif, par le biais du Centre de formation IWACU où un poste de coopérant français serait créé.

Il y aurait lieu, a-t-elle ajouté, de lancer 2 ou 3 expériences dans ce secteur (milieu péri-urbain, milieu rural...) avec l'appui de la France : Banques Populaires...

A son tour, le Ministre a, d'abord, tenu à remercier son interlocuteur pour sa visite qui s'inscrit dans le cadre des échanges directs, en vue de promouvoir la coopération et la compréhension entre nos deux parties.

Tout en reconnaissant la limite des possibilités d'intervention de la France dans le domaine de la Jeunesse et des Sports, il a regretté que nos projets, pourtant modestes, n'ont pas encore connu leur phase de réalisation concrète, en dépit des bons sentiments chaquefois extériorisés lors des divers contacts précédents.

Il s'est félicité de la présence de Monsieur Yves SOUCHAUD mais a souhaité que la France mette rapidement à la disposition de l'intéressé les outils de travail promis, à défaut desquels son séjour au Rwanda serait négatif.

Monsieur le Ministre a ensuite commenté les différents domaines intéressant la coopération entre la France et le Rwanda :

1. Centre de Formation de NYANZA

Concernant ce dossier, le Ministre a précisé qu'il a déjà demandé à Yves SOUCHAUD de se pencher sur une étude complète indiquant notamment :

- Organisation et orientation à mettre en place
- Bâtiments et infrastructures sportives nécessaires
- Programmes à suivre
- Matériel et équipement technique (didactique et logistique)
- Profil des candidats à former
- Profil des formateurs
- Devis chiffré (apport local et extérieur).

2. Formation des encadreurs

La planification de la formation encadreurs est liée au démarrage du Centre de NYANZA.

A ce sujet, Mme Pujolle a recommandé que le dossier complet et chiffré soit introduit à temps avant la Commission Mixte. (le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif y sera représenté par son Secrétaire Général).



Elle a également signalé qu'un matériel technique pour NYANZA a été acheté sur le budget 1983 par la coopération française, mais elle attend toujours la livraison.

### 3. Encadrement de la Jeunesse

Il s'agit d'une demande d'appui au Groupements Socio-Economiques; à travers la structure dite "Chantier de Jeunes".

Mme Pujolle a souhaité disposer d'un dossier ad hoc car ce projet ne figure pas dans le Mémoire à sa disposition.

### 4. Maisons des Jeunes et de la Culture

Le Ministre a vivement souhaité que la France intervienne financièrement dans la mise sur pied d'une MJC au Centre de GACULIRO. Il s'agit des anciens locaux des Compagnons Bâisseurs qui, entre temps avaient été mis à la disposition de la JOC, mais celle-ci n'a pas pu les rentabiliser. Le souhait du Ministre est de transformer ces bâtiments, avec l'aide de la France, en un Centre genre "CLUB RAFIKI de NYAMIRAMBO".

Mme Pujolle a demandé qu'on lui présente un dossier complet à ce sujet avec un devis chiffré, dans une perspective de s'adresser aux Mouvements de Jeunesse français comme les "ECLAIREURS DE FRANCE" pour solliciter leur aide.

### 5. Voyage d'études en France

Le Ministre a accueilli avec intérêt la suggestion de son interlocuteur d'envoyer une délégation du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif pour effectuer une mission d'études en France, pour une durée de 3 semaines, à condition que la partie française accepte de prendre en charge les frais de voyage et de séjour.

### DIVERS

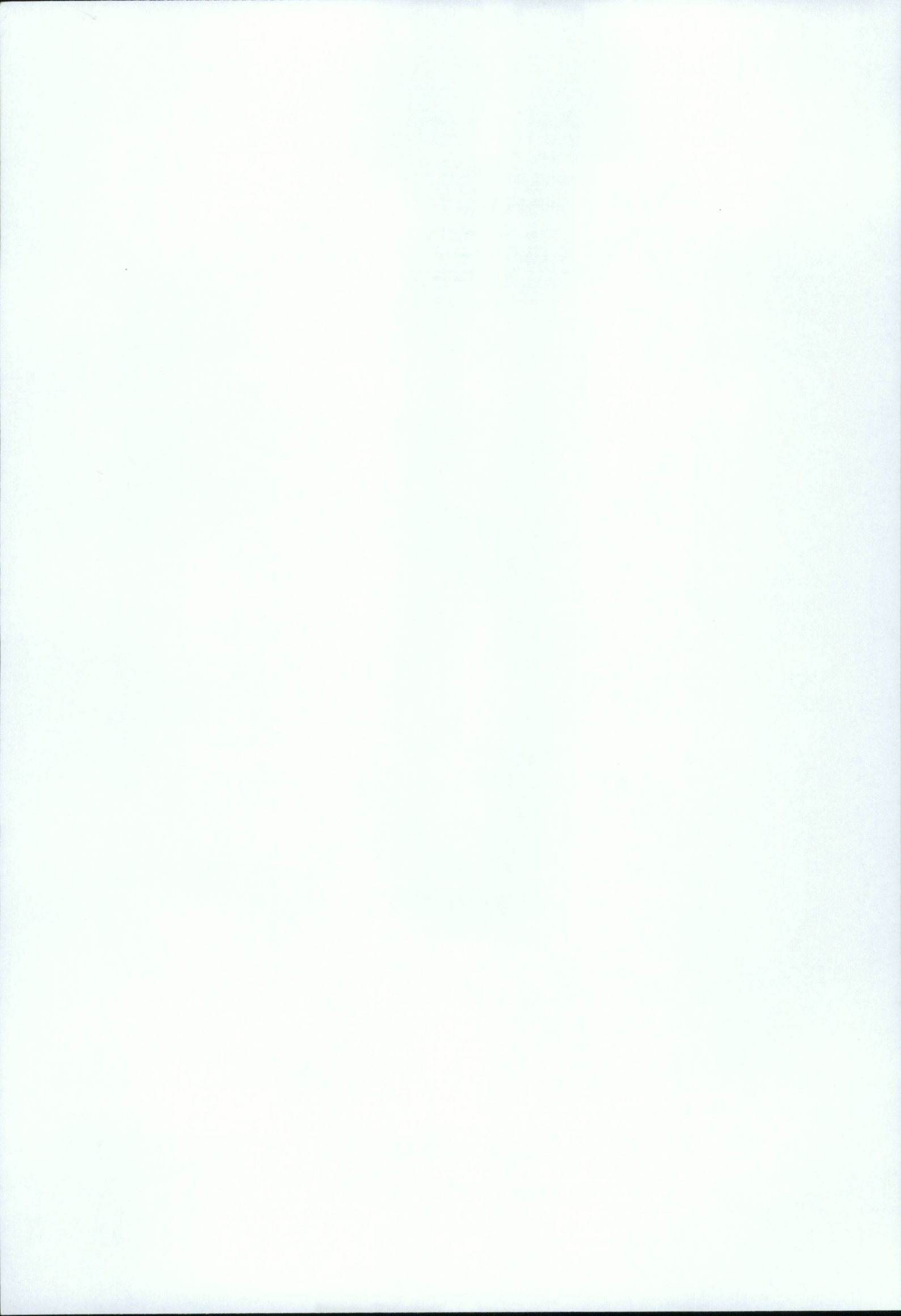
Concernant les autres axes de coopération en matière de Jeunesse, des Sports et du Mouvement Coopératif, les deux parties ont reconnu qu'il est plus réaliste de se limiter aux seuls projets pouvant être réalisés dans l'immédiat ou dans un proche avenir, plutôt que de formuler des vœux pieux.

Fait à KIGALI, le 08 Février 1984

SEMATEKA Claude

Directeur Général des Sports et Loisirs.-







CENTRE

NATIONAL

DE

FORMATION

DES

ANIMATEURS

SPORTIFS

POLYVALENTS

DE NYABISINDU

=====



Page	1.	INTRODUCTION OBJECTIFS ENCADREURS MISSIONS CENTRE NATIONAL
	2.	MOYENS EXISTANTS
	3.	AMELIORATIONS ET RENOVATIONS DE L'URUKARI / - Bureaux - Internet - Salles de cours - Bibliothèque
	4.	<u>INSTALLATIONS SPORTIVES</u> - STADE DE NYABISINDU - CERCLE DRYVERS <u>BESOINS EN PERSONNEL</u>
	5.	AIDES ESPEREES - INFRASTRUCTURES - MOYENS LOGISTIQUES - DOTATION SPECIALE 84
	6.	. DOCUMENTATION . MATERIEL SPORTIF
	7.	PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT RWANDAIS
	8.	PARTICIPATION FRANCAISE URGENTE - STAGE ENCADREURS 84
	9.	STAGE ENCADREURS 85
	10. et 11	ECHEANCIER
	12.	TABLEAU RECAPITURATIF : - AIDE FRANCAISE - PARTICIPATION RWANDAISE



## INTRODUCTION

Le développement d'un pays pour être harmonieux doit prévoir pour sa jeunesse une Education Physique et Sportive afin de participer à son développement global suivant le vieil adage "MENS SANA IN CORPORE SANO".

a) Administrative : Le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement exige qu'au fur et à mesure de l'amélioration des conditions matérielles et de l'intensification des moyens d'éducation générale, les sports et les loisirs devront être diversifiés pour combler le plus de besoins culturels possibles.

Le Mouvement demande à l'Etat de faire un effort pour créer une infrastructure suffisante et appropriée, développer le tourisme, promouvoir les œuvres sociales et culturelles, encourager les activités sportives, l'éducation physique et faciliter les exhibitions artistiques culturelles. Le Gouvernement fournit constamment des efforts dans la mesure de ses moyens en essayant de réaliser les infrastructures, en fournissant des équipements et en pourvoyant des locaux. Il est aidé dans le cadre de la Coopération notamment par la France (expert et financement) et par la République Fédérale d'Allemagne (technicien expert en football). La formation des cadres est la base même du développement de l'éducation physique et sportive. Etant donné que les activités menées restent insuffisantes, le Gouvernement Rwandais (Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif) aidé par la France mettra sur pied un Centre de Formation des Animateurs Sportifs Polyvalents.

### Objectifs de l'Encadreur

- Promouvoir les activités physiques et sportives à la base
- Susciter, organiser, animer, coordonner au niveau des quartiers urbains, des secteurs ruraux, des centres d'initiations, des épreuves de masse.
- Mettre sur pied un réseau d'animateurs relais "bénévoles".
- Apporter son aide technique à l'encadrement des équipes sportives.

### Missions du Centre National

- Promouvoir la pratique des activités sportives
- Formation des Encadreurs
- Recyclage des Encadreurs en poste
- Formation des Animateurs, des Arbitres, des Cellules, des Secteurs ruraux, des quartiers urbains, des Fédérations.
- Perfectionnement des enseignants chargés des sports et de l'E.P.S. dans les Ecoles et ERAI.



AIDES ESPEREES

<u>Infrastructures</u> :-Internat	FF
-Restauration	
-Administrative	
-Salles de cours	
-Salles documentation	
-Salle de conférence(spectacle)	1.000.000
-Installations sportives	
-Dryvers	
-RUKARI	
-Stade	
 <u>Moyens logistiques</u> :	
- Voiture (à renouveler tous les ans)	36.000
- Dotation d'un minibus pour le transport des stagiaires	120.000
- Dotation d'une camionnette pour le ravitaillement du centre	100.000
 (DOTATION SPECIALE 1984)	
<u>Matériel documentation VIGOT - Ref.</u>	
Livres :	
sur le Basketball V0702 - 1/V-0834-7/V-0730-8/	
le Handball V0865-3/V0708-9/	
le Football V0793-3/V0745-4/V0807-3/V0733-7	
le Volleyball V0735-3/	
1'Athlétisme courses-sauts-lancers-fond	
V0753.0/V0839-2/	
le Cyclisme V0736-6	6.000
1'Entraînement V0850-7/V0873.8/V0680-6/V0778-6	
Physiologie de l'activité musculaire	
V0663-3/V9007-1/	
Sports collectifs	
Anatomie V0661-7/	
3 exemplaires de chaque ouvrage	
• Règlements sur tous ces sports en 30 exemplaires (H.B.-B.B.-V.B.-F.B. Athlétisme)	1.500
• 2 abonnements à ¶ 1'AEFA	
¶ Jeux Afrique	300
• Cahier de 100 pages = 500	300
• Stylos billes rouge = 500	1.000
noir = 500	
• Craies de ≠ couleurs	500
• Stencils + rames	500
• Machine ronéo + Encre	5.000
	<hr/>
TOTAL :	1.271.000 =====



Disciplines	Matériel	Nombre	P.U.	Montant en FRW
Football	! Ballons	- 7 - ! 300 paires	! 150	! 45.000
	! Chaussures	! 100 "	! 150	! 15.000
	! (de 40 à 45)	!	!	!
Volleyball	! Ballons	! 200	! 2000	! 400.000
	! Filets	! 100	! 2000	! 200.000
Handball	! Ballons	! 100	! 8000	! 8.000
Basketball	! Ballons	! 100	! 2000	! 200.000
	! Sifflets	! 500	! 5	! 2.500
Animation sportive	! Bande de 5 cm en fibre de verre, inextensible	! 5000 m	!	!
Athlétisme	! Chrono 2 tps	! 50	! 1800	! 90.000
	! Haies légères	! 100	! 720	! 72.000
	! Rubans mesures	!	!	!
	! 20 m	! 20	! 1800	! 36.000
	! 50 m	! 10	! 4200	! 42.000
	! 100 m	! 3	! 6000	! 18.000
	! Javelots Hommes	! 20	! 2400	! 48.000
	! Dames	! 20	! 2400	! 48.000
	! Disques Hommes	! 20	! 1800	! 36.000
	! Dames	! 20	! 1800	! 36.000
	! Pistolets starter	! 5	! 250	! 15.000
	! + balles	! 1000	! 12	! 12.000
	! Chaussures à pointes	! 100 paires	! 1800	! 180.000
	! 40 à 45 avec 3 à 4 paires	!	!	!
	! en 38.39 et 45	!	!	!
! Training	! 150 p	! 1800	! 270.000	

TOTAL : 1.755.500 FRW



BCHISANCIER

ANNEE	OPERATIONS	Dates envisagées	Buts-matériel
1964	<u>STAGE</u>	<u>MAI - JUIN</u>	!
	! Encadreurs	!	! <u>Perfectionnement</u>
	! 1er groupe	! 30-4 au 10-5	! - approche physiologique des Activi-
	!	!	! tés sportives
	! 2e groupe	! 14-5 au 24-5	! - Animation - F.B., V.B., Athlétisme
	! 3e groupe	! 28-5 au 7 - 6	! - Organisations Sportives (Réglements-
	!	!	! Arbitres...)
	!	!	! - Animation S. Economique
	!	!	!
	!	!	!
	<u>STAGE</u>	!	!
	! Encadreurs	! <u>OCTOBRE-NOVEMBRE</u>	! <u>Perfectionnement</u>
	! 1er groupe	! 22-X au 27 -X	! - Approche Anatomique et physiolo-
	!	!	! gique des Activités Sportives.
	! 2e groupe	! 5 XI au 10XI	! - Animation F.B. - V.B. - Athl.
	! 3e groupe	! 12 XI au 17 XI	! - Animation Soc. Eco.
	!	!	! - Réglements.
	! INSTALLATIONS	! FIV. MARS	! <u>Implantations</u>
	!	! AVRIL	! - aires de JEUX RUKARI
	! A) SPORTIVES	! en fonction des TP	! <u>Constructions</u>
	!	! et des Crédits	! aires de JEUX RUKARI
	! B) Internats	! Février-Mars-AVRIL	! Préparation des Installations pour
	! C) Administration.	!	! recevoir le 1er stage et mise en
	!	!	! place du personnel d'entretien.
	!	! en fonction des	! - Rénovation
	!	! crédits	! - amélioration.
	!	!	!
1965	<u>STAGES</u>	! . Avril	!
	! Encadreurs	! . EEE	! suivi
	!	! . Oct. - Novembre	! de l'enseignement
	!	!	! entrespris
	! ANIMATEURS/S.OFFICIELS	! à déterminer	! Formation pour Fédérations
	!	!	! Cellules ERAI et Ecoles
	<u>INSTALLATIONS</u>	! toute l'année en	! Poursuite des rénovations et des
	! . Sportives	! fonction de l'arrivée	! aménagements généraux.
	! . administratives	! des crédits	!
	! . générales	!	!
	!	!	! Elaboration d'un Statut des
	!	!	! Encadreurs.
	!	!	! . Concours d'entrée



ANNEE	! OPERATIONS ENVISAGEES !	DATES ENVISAGEES !	BUTS
1986	! Stage longue Durée	! Octobre 1986 à	! Formation complete
	!	! Juillet 1987	! promotion de 15 à 20
	!	!	! Imp: Examen de sortie
	! Occupation à temps	!	! Faire en sorte que les
	! complet	!	! installations du
	!	!	! centre soient occupées
	!	!	! à plein temps par
	!	!	! d'autres stages.
	! animateurs spécialisés	! à déterminer	! Fédérations
ANNEES	! - Poursuite des actions	!	!
SUIVANTES	! - Amélioration des	!	!
	! conditions de tra-	!	!
	! vail et de vie.	!	!



TABLEAU RECAPITURATIF

Désignation	!	Montant en FRW	!	Observation
Améliorations	!	150.000	!	Peintures
Rénovations	!		!	Rideaux
Matériel du bureau	!	631.500	!	
Matériel Internet	!	462.000	!	
Salle de cours et documentation	!	195.000	!	
Matériel de Bibliothèque	!	726.000	!	
Infrastructures	!	9.000.000	!	
Installations à aménager	!		!	
Moyens logistiques	!		!	
- Entretien voiture projet	!	400.000	!	(à renouveler tous les ans)
- Dotation Minibus	!	1.200.000	!	pour transport stagiaires
- Dotation Camionnette	!	1.000.000	!	pour transport vivre-matériel
Dotation spéciale 1984	!	170.630	!	
- Documentation et diffusion	!		!	
Matériel sportif	!	1.840.000	!	
Stage encadreurs 84	!	2.016.000	!	Urgent pour débiter en 1985 (310.000 FF)
		17.791.130 FRW		







NOTE AU MINISTRE

---

Les divers contacts et correspondances entre le Département et la partie française (Mme Pujolle, Mr Alain Gautier...) étaient chaquefois centrés sur notre demande d'aide pour l'ouverture d'un Centre ou école de formation des animateurs sportifs polyvalents devant assurer un encadrement sportif à la base (action en profondeur).

C'est dans ce sens que nous avons, du reste, sollicité l'envoi d'un technicien français pour effectuer une mission de courte durée au Rwanda, en vue de confectionner un dossier complet relatif à ce projet.

Il s'agissait grosso modo d'inventorier les possibilités disponibles à NYANZA (locaux et installations) et de recenser ce qui manque afin <sup>de</sup> rendre fonctionnelles les infrastructures de KAVUMU et de URUKALI mis à notre disposition pour l'Etat.

L'intéressé devait déterminer également les programmes de formation, en rapport avec les diverses sessions à prévoir et indiquer le profil des stagiaires ainsi que du personnel d'encadrement. Il devait en outre préciser la nature du matériel didactique et logistique nécessaire pour assurer le fonctionnement du Centre et évaluer le coût total du projet.

Quand Monsieur Gautier est venu au Rwanda, il n'a fait qu'une visite éclair des lieux et il est rentré en France en promettant de nous envoyé un exemplaire du rapport de son séjour au Rwanda. Malheureusement, il n'a pas tenu sa promesse.

Dès son arrivée au Rwanda, Monsieur Yves Souchaud, Expert français affecté au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a été chargé d'élaborer le dossier complet relatif au démarrage dudit Centre de formation.

Entretemps, Monsieur Yves Souchaud a réclamé qu'on lui précise sa mission exacte, sa situation dans l'organigramme du Ministère et le feu vert pour mener des contacts avec divers milieux, en rapport avec l'objet de sa présence au Rwanda.

Tout ceci a fait objet de discussions entre le Ministre et Mme Pujolle, en prévision des travaux de la prochaine Commission Mixte franco-rwandaise.

Les entretiens se sont déroulés dans le Cabinet du Ministre NDINDILYIMANA, en date du 7 février 1984.



Etaient présents :

A) Côté du Ministère :

1. Le Major BEM NDINDILYIMANA Augustin, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.
2. Le Dr. KAYIHURA Vincent, Secrétaire Général.
3. NTAMITONDERO Alphonse, Directeur Général de la Jeunesse.
4. SEMATEKA Claude, Directeur Général des Sports et Loisirs.

B) Côté Ambassade de France :

1. Mme Pujolle, Chef de Mission Française de Coopération.
2. Le Conseiller Culturel à l'Ambassade de France.

Mme Pujolle a introduit l'objet de sa visite, ensouhaitant ses meilleurs voeux et toutes ses félicitations au Ministre NDINDILYIMANA.

Elle a précisé qu'elle souhaitait faire un tour d'horizons de la coopération française en matière de Jeunesse et Sports avant la tenue de la Commission Mixte prévue les 15 et 16 Février 1984 et ce par rapport aux projets du Ministère inscrits dans le Mémoirendum préparé l'année <sup>passée</sup> ~~prochaine~~ par la Partie Rwandaise.

Mme Pujolle a, d'emblée, fait remarqué que les possibilités d'intervention de la France ne sont guère illimitées mais qu'un accord de principe de fournir un appui nécessaire au démarrage du Centre de formation de NYANZA a déjà été fixé. C'est dans cet esprit qu'un poste de coopérant français en sports a été ouvert. Il s'agit de Monsieur Yves Souchaud, en place depuis le 3 janvier dernier.

Elle a poursuivi son intervention en demandant que le Ministère fasse rapidement un devis chiffré des besoins du Centre de NYANZA et de présenter le dossier complet à la délégation technique française par les voies officielles (via Minaffet) mais réserver une copie directe à l'Ambassade de France, étant donné que la Commission Mixte se tiendra la semaine prochaine.

Monsieur Souchaud pourra confectionner ledit Dossier.

S'agissant du deuxième projet inscrit dans le Mémoirendum, à savoir : le dossier sur les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC), Mme Pujolle a suggéré l'envoi d'une mission d'études en France pour se rendre compte de ce qui se fait dans ce pays au niveau des MJC et du Mouvement Coopératif Agricole (Développement rural). Ce voyage d'études pourrait être envisagé vers avril-mai prochain.



Le Conseiller Culturel a, quant à lui, souhaité qu'on procède au recensement des infrastructures actuelles au Rwanda, susceptibles d'abriter les M.J.C.

Le Ministre a tout de suite signalé qu'il en existe déjà à BUTARE, à BYUMBA et à CYANGUGU, sans oublier le Club RAFIKI de NYAMIRAMBO (KIGALI).

Mme Pujolle a en outre parlé des possibilités d'intervention dans le domaine du Mouvement Coopératif, par le biais du Centre de formation IWACU où un poste de coopérant français serait créé.

Il y aurait lieu, a-t-elle ajouté, de lancer 2 ou 3 expériences dans ce secteur (milieu péri-urbain, milieu rural...) avec l'appui de la France : Banques Populaires...

A son tour, le Ministre a, d'abord, tenu à remercier son interlocuteur pour sa visite qui s'inscrit dans le cadre des échanges directs, en vue de promouvoir la coopération et la compréhension entre nos deux parties.

Tout en reconnaissant la limite des possibilités d'intervention de la France dans le domaine de la Jeunesse et des Sports, il a regretté que nos projets, pourtant modestes, n'ont pas encore connu leur phase de réalisation concrète, en dépit des bons sentiments chaquefois extériorisés lors des divers contacts précédents.

Il s'est félicité de la présence de Monsieur Yves SOUCHAUD mais a souhaité que la France mette rapidement à la disposition de l'intéressé les outils de travail promis, à défaut desquels son séjour au Rwanda serait négatif.

Monsieur le Ministre a ensuite commenté les différents domaines intéressant la coopération entre la France et le Rwanda :

1. Centre de Formation de NYANZA

Concernant ce dossier, le Ministre a précisé qu'il a déjà demandé à Yves SOUCHAUD de se pencher sur une étude complète indiquant notamment :

- Organisation et orientation qui convient *mettre en place*
- Bâtiments et infrastructures sportives nécessaires
- Programmes à suivre
- Matériel et équipement technique (didactique et logistique)
- Profil des candidats à former
- Profil des formateurs
- Devis chiffré (apport local et extérieur).



## 2. Formation des encadreurs

La planification de la formation encadreurs est liée au démarrage du Centre de NYANZA.

A ce sujet, Mme Pujolle a recommandé que le dossier complet et chiffré soit introduit à temps avant la Commission Mixte à laquelle participera le Secrétaire Général.

Elle a également signalé qu'un matériel technique pour NYANZA a été acheté sur le budget 1983 par la coopération française, mais elle attend toujours la livraison.

## 3. Encadrement de la Jeunesse

Il s'agit d'une demande d'appui au Groupements Socio-Economiques; à travers la structure dite "Chantier de Jeunes".

Mme Pujolle a souhaité disposer d'un dossier ad hoc car ce projet ne figure pas dans le Mémoire à sa disposition.

## 4. Maisons des Jeunes et de la Culture

Le Ministre a vivement souhaité que la France intervienne financièrement dans la mise sur pied d'une MJC au Centre de GACULIRO.

Il s'agit des anciens locaux des Compagnons Bâisseurs qui, entre temps avaient été mis à la disposition de la JOC, mais celle-ci n'a pas pu les rentabiliser. Le souhait du Ministre est de transformer ces bâtiments, avec l'aide de la France, en un Centre genre "CLUB RAFIKI de NYAMIRAMBO".

Mme Pujolle a demandé qu'on lui présente un dossier complet à ce sujet avec un devis chiffré, dans une perspective de s'adresser aux Mouvements de Jeunesse français comme les "ECLAIREURS DE FRANCE" pour solliciter leur aide.

## 5. Voyage d'études en France

Le Ministre a accueilli avec intérêt la suggestion de son interlocuteur d'envoyer une délégation du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif pour effectuer une mission d'études en France, pour une durée de 3 semaines, à condition que la partie française accepte de prendre en charge les frais de voyage et de séjour.

## DIVERS

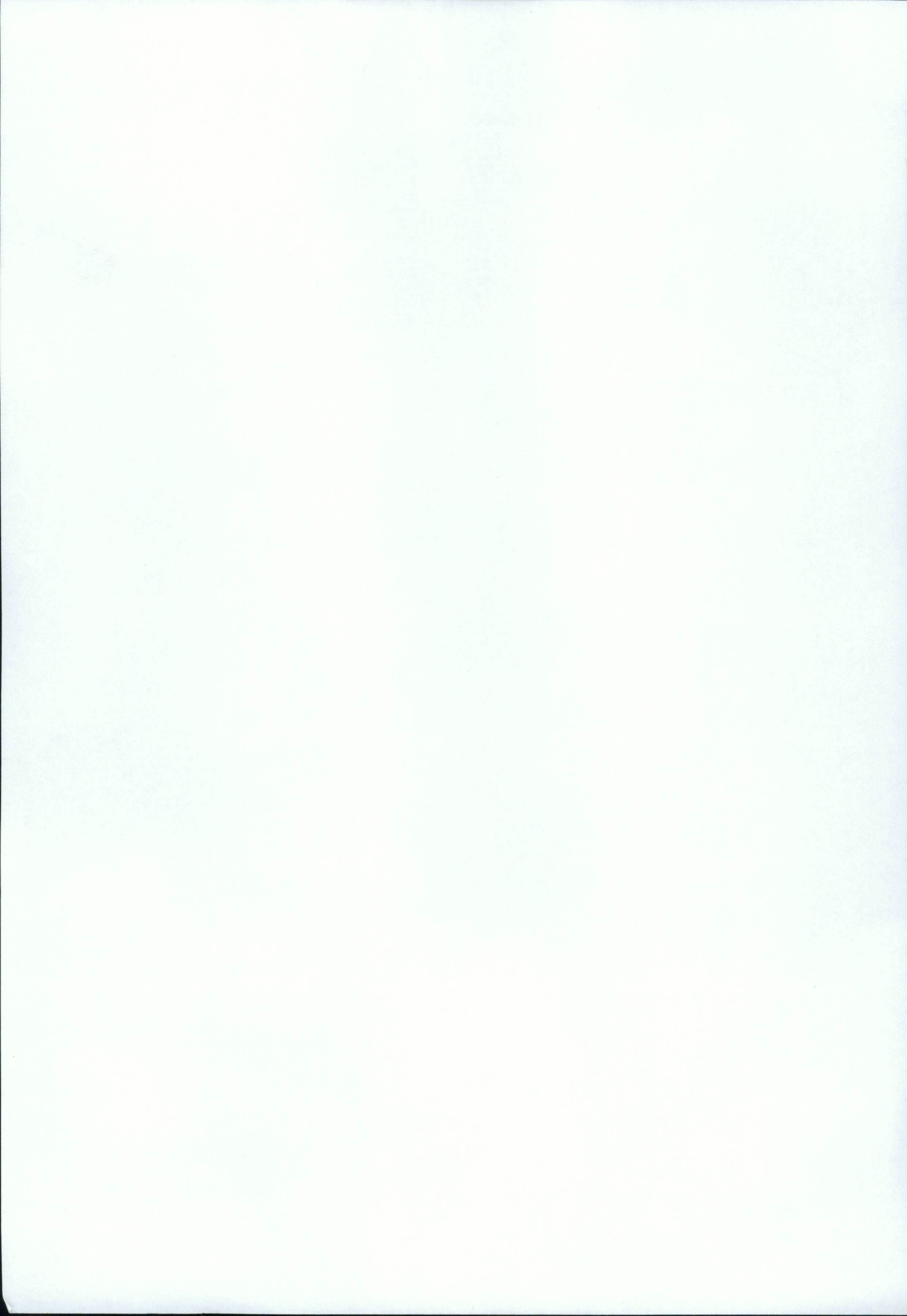
Concernant les autres axes de coopération en matière de Jeunesse, des Sports et du Mouvement Coopératif, les deux parties ont reconnu qu'il est plus réaliste de se limiter aux seuls projets pouvant être réalisés dans l'immédiat ou dans un proche avenir plutôt que de formuler des vœux pieux.

Fait à KIGALI, le 08 Février 1984

SEMATEKA Claude

Directeur Général des Sports et Loisirs.-







*B. D. 91*

REMISE ET REPRISE ENTRE NGIRABATWARE

Joseph et RURANGWA Jean Alexis.

*27/11/84*

À traiter par	<i>DGT - DGMC - DGSL</i>
Date entrée	<i>27/11/84</i>
N° Classement	<i>79/10/15</i>

*Recibé 04/12/84*  
*29/11/84*

1) Matériel de Bureau :

- Une table et trois chaises
- Une machine à écrire n° 7-5275604
- Courrier reçu : Provenance : Commune Kibilira  
Commune Ramba  
Commune Satinsyi  
S/Préfecture  
Préfecture  
Ministère
- Courrier expédié : Destination : Commune Kibilira  
Commune Ramba  
Commune Satinsyi
- Les rapports des trois communes pour l'année 1983.
- Instructions + Documentations
- 7 dossiers à traiter (pour la S/Préfecture)

2) Matériel de Sports :

- a) Athlétisme:
  - 23 pancartes
  - 34 piquets
  - 1 claquoir
  - 1 javelot
  - 4 poids
- b) Pour le sport, il ya aussi 2 ballons de foot-ball.

Fait à Ngororero, le 19/11/1984

Pour la Remise  
RURANGWA Jean Alexis

*[Signature]*

Pour la Reprise  
NGIRABATWARE Joseph

*[Signature]*

Copie pour information à :

- ✓ - Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif  
KIGALI.
- Monsieur le Préfet de Préfecture  
GISENYI.
- Monsieur le S/Préfet de S/Préfecture  
NGORORERO.
- Monsieur 1<sup>er</sup> Encadreur Régional  
GISENYI.



D'habitude; chaque activité qui se déroule nécessite un rapport, ce rapport s'étend sur un temps bien déterminé, au cours duquel se sont déroulé autant d'activités; Ce rapport sert à montrer, à mettre au clair aux recteurs de celui-ci, comment et quand les choses se sont réalisées. Ce même rapport aide aussi le rédacteur en lui permettant de se rappeler de l'état des choses, de corriger quelques analogies dans ses prochains rapports si nécessité il ya, et d'y ajouter quelques éléments nouveaux. Vous trouverez donc dans ce rapport annuel du service de la Jeunesse et des Sports, comment ce service fonctionne, ses réalisations ainsi que les handicaps qui se produisent.

I. Le Fonctionnement du Service :

1. Personnel :

Le service de la Jeunesse et des Sports dans la S/Préfecture de NGORORERO compte quatre (4) Encadreurs qui sont :

- RURANGWA Jean Alexis : Encadreur S/Régional de la Jeunesse et des Sports à Ngororero.
- BIHEZANDE François : Encadreur de la Jeunesse et des Sports en commune SATINSYI.
- NEMEYE Jean : Encadreur de la Jeunesse et des Sports en commune RAMBA
- HAKIZIMFURA Joseph : Encadreur de la Jeunesse et des Sports en commune KIBILIRA.

L'Encadreur S/Régional n'a pas encore eu un dactylographe ainsi qu'un planton

2. Bâtiments :

Jusqu'à présent, chaque Encadreur communal a un bureau dans la commune, qu'il partage avec d'autres agents, ceci parceque, les communes ont peu de locaux dans des bureaux communaux actuels. Dans des bureaux communaux qui sont en construction, l'encadreur aura son propre bureau. Ce cas ne touche pas la commune Kibilira, car l'encadreur communal a son propre bureau dans les locaux du tribunal de canton de cette commune.

L'encadreur S/Régional a lui aussi un bureau au siège provisoire de la S/Préfecture.

3. Matériel:

Pour question de matériel de bureau, je me permets de dire ouvertement que le service de la Jeunesse et des Sports dans la S/Préfecture de Ngororero ne lui reste presque rien.



A part une table, trois chaises et une machine à écrire, ce service n'a ni bic, ni papier, enveloppe non plus. Donc pour son fonctionnement en correspondance, toujours il fait appel à la S/Préfecture. A part le matériel de bureau, le service de la Jeunesse et des Sports est pauvre en matériel de sports. Il ne lui reste que 2 ballons de football qui sont tellement vieux, six poids dont 1 pour hommes et un javelot. Il ya aussi le matériel destiné aux jeux d'athlétisme (pancartes, piquets et claquoir) dont la facture s'élève à 2.900 Frs. Cette facture a été payée par la préfecture. Pour nos trois communes, ce que je sais, c'est que chaque commune est dotée d'un javelot et poids. Le matériel de bureau est fourni par la commune.

## II. Les réalisations:

Du côté des réalisations, il est mieux de distinguer les deux parties qui sont :

Jeunesse : Comme je l'ai remarqué dans des réunions qui se sont tenu le 17 février et le 20 février 1984 dans les communes Kibilira et Ramba ainsi que dans des visites que j'ai effectué dans trois communes, tous les groupements, socio-économique qu'on y rencontre sont en général à vocation agricole.

### Situation par commune :

Commune Ramba : La commune Ramba est la première parmi les 3 communes à avoir un nombre plus ou moins considérable des groupements socio-économique. Cette commune compte 7 groupements, tous à vocation agricole. J'avais prévu des visites pour ces groupements au cours du mois de juin, mais le seul que j'ai pu visiter est COOPAJEKI du secteur Kimanu. Ce groupement compte 32 membres. Ils ont un très bon caféier ainsi que le théier. Les groupements J.A.C. et A.J.E.R., tous les deux du secteur Kavumu, n'ont pas été visité, car ceux derniers n'ont pas de siège. Donc ils sont là de nom, sans activités. Il ya trois autres (ABADATANA, ABATARUSHWA, ABATARAMBIRWA) que je n'ai pas pu visiter parceque, ils sont très loin (secteur Bayi) de sorte que pour y aller, il faut 7 heures de marche. Autre chose que j'ai remarqué, c'est que le nombre des groupements reste inchangé. Donc il n'ya pas d'autres qui naissent. Autre chose c'est que leur avoir, au lieu de s'augmenter, diminue progressivement, ce qui pourra aboutir à la disparition. Ceci est dû à ce que ces groupements n'ont pas des comptes auprès des banques. Ce problème existe même en commune Satinsyi. C'est juste alors ce qui m'a poussé de faire une recommandation aux encadreurs communaux, qu'il faut ouvrir des comptes pour ces groupements, de préférence où il ya des banques populaires où ils pourront solliciter un crédit.

Commune Satinsyi : La commune Satinsyi compte actuellement trois groupements socio-économique qui fonctionnent. Le groupement INTERAHAMWE du secteur Murambi qui était le quatrième est presque en dormance. Ce qui est alarmant dans cette commune, c'est que quelques groupements arrivent à avoir un nombre        des membres qui est inférieur à 7, alors que 7 est le nombre minimal. Lors de mes visites, il m'a fort étonné de voir un groupement qui a une somme de 50.000 francs même plus, sans créer un compte.



De tels groupements auraient dû avoir des revenus satisfaisants, s'ils avaient créé pour eux, des comptes près des banques. Donc c'est le trésorier qui encaisse toute la somme. Autre chose, c'est que ces groupements cultivent les mêmes cultures entre autres la canne à sucre. Ce qui fait qu'il ya la rareté des marchés.

Commune Kibilira : En commune Kibilira, il ya 2 groupements des jeunes filles à Muhororo. Ils ont été fondés l'un par l'abbé Karekezi Ferdinand et l'autre par la soeur Vincent, tous les deux de la paroisse de Muhororo. Ces groupements ont des occupations variées : l'agriculture, la perle, la broderie, etc... seulement, le seul problème qu'ils ont, c'est de trouver le marché pour leurs produits. Le conseil qui leur a été prodigué est de continuer à produire et lorsqu'ils auront assez de choses à faire vendre, ils pourront organiser en entente avec les autorités locales, une exposition-vente. Quant aux autres groupements qui figurent dans des rapports de l'encadreur communal, ils sont là de nom seulement, les autres sont des pré-coopératives et coopératives. D'après mes constatations, les encadreurs communaux de la jeunesse et des sports donnent des rapports qui sont indentiques aux rapports des encadreurs des coopératives.

#### Sports :

- Terrain de foot-ball entre les secteurs RUHUNGA et MIKINGO.
- Athlétisme au niveau S/Préfecture.
- " " National
- Tournoi intercommunal de foot-ball
- Les jeux amicaux

#### 1) Terrain de foot-ball:

Comme ça été souhaité et sollicité par l'encadreur de la jeunesse et des sports de Kibilira, les jeunes garçons des deux secteurs (Ruhunga de Satinsyi, Mikingo de Kibilira) voudraient faire entre ces secteurs un terrain de foot-ball au moyen des travaux communautaires de développement Umuganda. Puisqu'il devrait y avoir une entente entre les autorités locales des deux communes, samedi le 8/9/1984 à 9h du matin, les deux Bourgmestres, le Conseiller de Mikingo, l'encadreur communal (Kibilira) et l'encadreur S/Régional (Ngororero) se sont rencontrés sur le lieu afin d'examiner si réellement il ya possibilité d'en faire un terrain de foot-ball. Après quelques échanges d'idées, la commission a trouvé que l'endroit est petit de sorte qu'on ne peut pas y tracer un terrain de foot-ball.

#### 2) Athlétisme au niveau S/Préfecture :

Comme c'était prévu avant, les compétitions dans les zones devraient préparer la compétition d'athlétisme au niveau de la Préfecture. Par après, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif a changé le programme. Ce qui a fait que la compétition d'athlétisme qui devrait se faire à Gisenyi le 25/9/1984, s'est déroulé le 13/8/1984 afin de préparer le championnat interpréfectoral d'athlétisme qui s'est tenu à Kigali le 1 et le 2/9/1984. Mais, bien qu'il ya eu ce changement, le programme des jeux dans des zones



n'a pas changé. Mercredi le 22/8/1984, sur/le terrain de Nyange-Satinsyi, il ya eu une compétition d'athlétisme qui a opposé 3 communes (Kibilira, Ramba et Satinsyi). Les disciplines étaient les suivantes :

- Course de 100 m pour les deux sexes
- Course de 400 m pour les deux sexes
- Course de 800 m pour les deux sexes
- Course de 1.500 m pour les deux sexes
- Course de 5.000 m pour les garçons uniquement
- Course de 3.000 m uniquement pour les filles
- Lancement de javelot : filles et garçons
- Lancement poids et disque : filles et garçons

Les jeux ont commencé un peu tard, parce que les agents du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement coopératif, ainsi que les agents du Service de l'encadrement régional qui devraient s'occuper de ces jeux n'étaient pas présents à l'heure indiquée (9h00' du matin). Après les jeux/et suivant les les différentes disciplines, les communes se sont classée comme suit :

Garçons.

Commune	100 m	400 m	800 m	1500 m	5000 m	Javelot	Disque	Poids
SATINSYI	2ème, 3ème	1ère 2ème	1ère	1ère	3ème	1ère 3ème	3ème	1ère
KIBILIRA	-	-	2ème	3ème	2ème	2ème	2ème	2ème
RAMBA	1ère, 2ème	3ème	3ème	2ème	1ère	-	-	-

Filles.

Communes	100 m	400 m	800 m	1500 m	3000 m	Javelot	Disque	Poids
SATINSYI	1ère	1ère 2ème	1ère	1ère	1ère 3ème	1ère 2ème	1ère 2ème	1ère 3ème
KIBILIRA	-	-	-	-	-	-	-	-
RAMBA	2ème 3ème	3ème	2ème 3ème	2ème	2ème	3ème	3ème	2ème

Ces deux tableaux montrent comment les communes se sont classé dans les 8 disciplines. Du côté de garçons, pour le classement général, la commune SATINSYI se classe la première, la suivante est Kibilira et enfin au dernier rang a été Ramba.

Du côté des filles, toujours c'est la commune SATINSYI qui occupe la 1ère place, Ramba la 2ème et la dernière place est occupée par la commune Kibilira qui n'a pas participé dans aucune discipline. Comme je l'ai cité haut, les compétitions dans des zones ont pour but, de préparer la compétition qui doit opposer les 12 communes de notre Préfecture, au chef lieu de Préfecture. Comme on l'a mentionné sur le programme des jeux d'athlétisme de cette année, rien n'a changé. Donc le 25/9/1984, les 12 communes se sont rencontrées sur le stade Umuganda à Gisenyi, pour pouvoir retenir les 2 premiers de chaque discipline qui ont eu les prix.

.../...



3) Athlétisme au niveau national.

La compétition d'athlétisme qui a opposé les 10 Préfectures du Pays a eu lieu au stade régional de Nyamirambo (Kigali) le 1er et le 2/09/84. Comme chaque préfecture devrait être représentée par 12 garçons et 8 filles, ce qui fait en tout 20 personnes, la préfecture de Gisenyi était elle aussi représentée par 12 garçons dont 3 de la S/Préfecture de Ngororero, et 8 filles dont deux de notre S/Préfecture. Donc la S/Préfecture de Ngororero avait en tout 5 représentants à Kigali. La journée du 1er septembre 1984 était consacré aux éliminatoires afin de rester avec ceux qui participeront dans les finales le 2/09/1984. Pour la Préfecture de Gisenyi, parmi ceux qui ont pu participer dans les finales, une fille et un garçon ont eu de belles places. Ceux deux athlètes sont : Mukandekezi de la commune Karago qui a eu comme récompense un lot qui a une valeur de 8.000 Frs. L'autre est Nyandwa Aloys de la commune Satinsyi qui s'est classé le 4ème dans la finale de 1.500 m. Ce dernier n'a reçu rien comme prix parcequ'on avait prévu des prix seulement pour les trois premiers de chaque discipline. Mais en général, la préfecture de Gisenyi s'est classée la 7ème du côté hommes et la 6ème du côté dames, alors que au cours du championnat interpréfectoral d'athlétisme de l'an dernier, Gisenyi occupait l'avant dernière place.

4) Tournoi intercommunal de foot-ball :

Comme c'était prévu au calendrier dressé par l'Encadreur Régional de la Jeunesse et des Sports de la Préfecture de Gisenyi, dimanche le 22/7/1984, la commune Ramba s'est opposée à la commune Kibilira à Ramba et, cette dernière a gagné le match en battant Ramba par un score de 13 buts à 1. Le dimanche suivant c'était le 29/7/1984, la commune Satinsyi a livré son 4er match avec la commune Ramba à Satinsyi. Après 90 minutes, la commune Ramba s'était déjà inclinée devant Satinsyi par 3 à 1. Le 3ème dimanche, le 5 août 1984, Satinsyi s'est rendu à Kibilira pour livrer leur match-aller. La commune Satinsyi a remporté la victoire en battant Kibilira par un score de 2 buts à 1. Dimanche le 12 août 1984, c'était le 1er jour des matches retour. Ce jour, la commune Ramba devrait se rendre à Kibilira, mais elle n'a pas pu y aller. La commune Satinsyi qui devrait se rendre à Ramba pour leur match-retour, elle aussi n'a pas y aller. Ce match a été reporté au 29/8/1984, mais les joueurs de Ramba n'étaient pas sur le terrain à l'heure indiqué. Le dernier jour des matches-retour, le 26 août 1984, la commune Kibilira s'est rendu à Muramba (Satinsyi). La commune Kibilira s'est vengé en mettant la commune Satinsyi en échec par un score de 3 buts à 1. D'après la décision prise par les autorités préfectorales de GISENYI, la commune Kibilira va représenter la zone Kingogo dans les 1/2 finales.

.../...



5) Les jeux amicaux (foot-ball)

Les dates	Les Equipes	L'endroit	Les buts marqués
-	Commune Satinsyi contre commune Gaseke	Muramba	-
04/03/84	Amakana-Sport contre Imboni de l'ORINFOR	Gatumba	6 à 1 en faveur d'Imboni
18/03/84	Agents de l'Etat qui oeuvrent en commune Satinsyi contre les commerçants	Satinsyi	2 - 2
25/03/84	Agents de l'Etat oeuvrant dans Satinsyi contre Sparadrap Sport (Hôpital Muhororo)	Satinsyi	5 à 1 en faveur des agents de l'Etat
13/05/84	Amakana-Sport contre Dynamite-Sport	Gatumba	8 à 1 en faveur d'Amakana-Sport
17/06/1984	Amakana - Sport contre Muramba - Sport	Satinsyi	5 à 1 en faveur de Muramba-Sport
08/07/84	Amakana - Sport contre Muramba - Sport	Gatumba	6 à 0 en faveur d'Amakana-Sport



Activités Socio - Economiques des Jeunes.

Nom de la commune : SATINSYI

Année : 1984

Nom du Groupement	Siège	Responsable	Nombre		Date début	Jour de travail	Genre d'activité	Avoir		En Nature
			G	F Ad.				En caisse	Partage	
ABATARAMBIRWA	MPARA	NDIFASHE	7	-	1975	3	Agriculture	50.130	4.580	-Cannes à sucre -Patates douces -3 arrosoirs -5 houes, 2 pics -2 machettes
ABASHYIRAHAMWE	KIZIGURO	MUJYAMBERE	9	-	1981	2	Agriculture	26.565	3.600	-Bananeraie, -Cannes à sucre -Aubergines
CAJEURU	RUHUNGA	RUSABANA	4	-	1975	2	Agriculture	6.611	-	-420 caféiers -Champ de manioc
INDANGAMUGO	RUHUNGA	MUNYANKUMBURWA	10	8	1983	6	Agriculture	-	-	-
ABADASIGANA	MUSAGARA	MUNYANKUMBURWA	6	-	1983	1	Agriculture	-	-	-
COPAMU	MATYAZO	MUNYARUGENDO	19	-	1984	2	Agriculture	3.800	-	-
<del>XX</del>	<del>XX</del>	<del>XX</del>	<del>XX</del>	<del>XX</del>	<del>XX</del>	<del>XX</del>	<del>XX</del>	<del>XX</del>	<del>XX</del>	<del>XX</del>
		TOTAL	45	8				87.106	8.180	



Activités Socio-économiques des Jeunes.

Nom de la commune : KIBILLIRA

Année : 1984.

Nom du Groupement	Siège	Responsable	Nombre			Date début	jours travail	Genre d'activité	Avoir		En Nature
			G	F	Ad.				En caisse	Partage	
ABADAHINYUKA	RUGARAMA		15	4	3	1975	3jours	Agriculture	5.540	13.906	Patates douce et haricots
DUHUGUKE -Centre	KAREHE	Abbé Ferdinand				1983	2jours	Agriculture broderie	3.100	2.190	Plusieurs articles de broderie
Pas de nom	KAREHE	Soeur Vincent				1983	2jours	Agriculture	1.640		Divers art. de broderie
ABIZERANA	RUBONA		16	8	8	1983	chaque jour	Agriculture Elevage des poules	1.250		19 poules
Pas de nom	RONGI		10	10	2	1976	2jours	Agriculture	2.540	18.630	Manioc
		TOTAL	41	171	13				14.170 F	34.826 F	



Activités Socio-Economiques des Jeunes.

Nom de la Commune : RAMBA

Année : 1984

Nom du Groupement	Siège	Responsable	Nombre			Date Début	Jours de travail	Genre d'ac- tivité	Avoir		En Nature
			G	F	Ad.				En Caisse	Partage	
COOPAJEKI	KIMANU		32			29/2/75	Mercredi Jeudi	Agriculture	30.000 F	15.508	-380 caféiers -7.000 théiers -Cypres -Pommes de terre
ABADATANA	BAYI		16	5	3	25/4/80	Samedi	Agriculture Elevage et Reboisement	2.450 F	7.580	-1 taureau -26 poules -Cypres -Eucalyptus...
ABATARUSWA	BAYI		4		6	3/11/75	Lundi Mardi Jeudi	Agriculture Elevage et Reboisement	1.800 F	23.675	- 1 taureau - Théiers, Maïs - Cypres
ABATARAMBIRWA	BAYI		4		3	01/7/76	Jeudi	Elevage Tulberie	6.000 F	-	-8 moutons -1 chèvre -Abris des animaux.
INTERAHAMWE	SUTI		10	3	11	10/7/79	Vendredi	Agriculture Pisculture	6.000 F	4.800	- 4 étangs - Piscoles, - Maniocs, Cypres
M.J.E.R.	KAVUMU		17	2		17/7/80	Samedi	Agriculture	3.000 F	4.000	Pommes de terre
J.A.C.	KAVUMU		15	35		20/6/82	Jeudi	Agriculture	5.000 F	-	-
TOTAL			98	45	23				54.250 F	55.563	







TELEX OFFICIEL

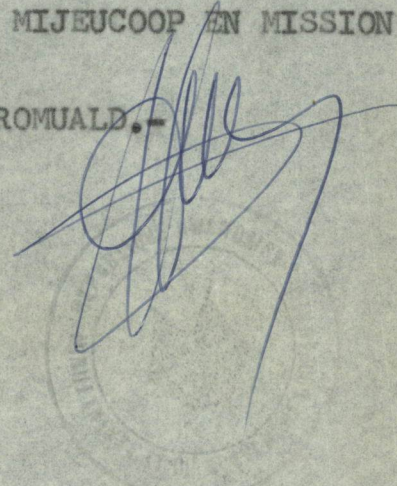
POUR : SEGERAL CONFESJES  
SENEGAL - DAKAR  
TELEX 204 CONFMEJS

TEXTE: N° 2248 /15.08.01 DU 22 MAI 1987 STOP REVOTELEX N° 191-87/  
CONFESJES/DP/SG DU 13.5.87 COMMA HONNEUR VOUS COMMUNIQUER  
RESULTATS PROMATH I STOP

800M H.	: NTAMUHANGA	: 1.54.1
	BUTERA	: 1.54.4
800M D.	: BAZUBAGIRA	: 2.18.9
	NYIRAHAFASHIMANA	: 2.21.4
1500M H.	: NDAGIJIMANA	: 3.58.1
	RUGENGUMWE	: 4.00.9
1500M D.	: UWILINGIYE	: 4.39.9
3000M D.	NYIRAMUTUZO	: 9.50.5
5000M H.	: NYANDWI	: 15.04.9
	NTAWULIKURA	: 15.22.6
10.000M H.	: AKUMUNTU	: 32.28.2
	SEHIRWA	: 32.29.4
10.000M D.	: MUKAMURENZI	: 35.02.2
	NYIRABATEMBEREZI	: 35.46.2

PRIERE CONSIDERER NOUVELLES PERFORMANCES REALISEES BRAZZAVILLE  
3EMES JEUX AFRIQUE CENTRALE STOP ATHLETES HOMMES NTAMUHANGA  
800M 1.51.8 MEDAILLE D'OR COMMA NDAGIJIMANA 1500M 3.52.0 MEDAILLE  
BRONZE COMMA NYANDWI 5000M 14.50.0 MEDAILLE BRONZE STOP ATHLETES  
DAMES BAZUBAGIRA 800M 2.18.4 MEDAILLE BRONZE COMMA NYIRAMUTUZO  
3000M 10.08.9 MEDAILLE OR COMMA MUKAMURENZI 10.000M 34.59.2  
MEDAILLE OR COMMA UWILINGIYE N'A PAS COURU SUITE MALADIE MAIS RES-  
TE TRES BONNE ATHLETE STOP HAUTE CONSIDERATION FULLSTOP

POUR LE MIJEU COOP EN MISSION  
SEGERAL  
MUGEMA ROMUALD.





D102414

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE LA JEUNESSE  
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF  
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le  
10.08.1987  
N° 1611 /15.08.01

*Z. Nshwari*  
*J. S. Nshwari*  
*J. S. Nshwari*  
*Nshwari*  
*10/4/87*

Monsieur le Secrétaire Général  
de la CONFEJES  
B.P. 3220 DAKAR  
SENEGAL

Objet: Promath I

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe les résultats de la compétition du 25 Mars 1987 qui a eu lieu à l'Ecole Technique de Kicukiro sous la Direction de l'Entraîneur Jean Yves COCHAND envoyé par le Ministère Français de la Jeunesse et des Sports dans le cadre de la réalisation du projet Promath I, initié par la 17ème session de la CONFEJES tenue au BOURKINAFASSO en 1987.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

*Nshwari*

MUHATIRUKINDO Norbert  
Directeur Général

C.P.I.à:  
- Monsieur Jean Yves COCHAND  
Conseiller Technique  
Régional Athlétisme  
12 Rue Le JOLIVET  
21100 DIJON  
FRANCE